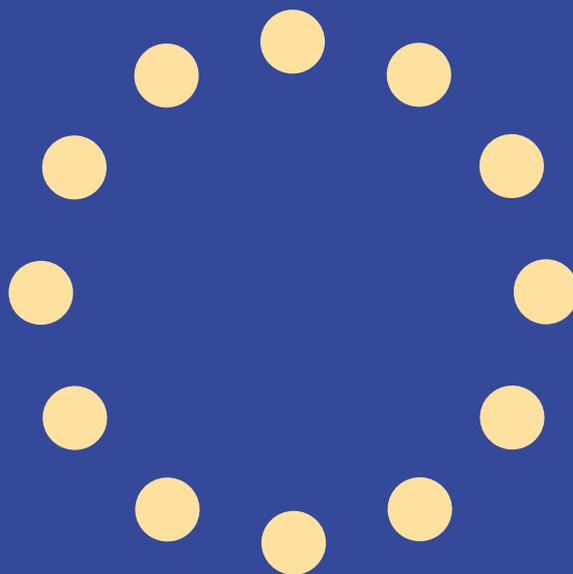




Dossier de presse



12 lois européennes pour façonner un Green Deal au service des citoyens

**réseau
action
climat** france



N°ISBN : 978-2-919083-47-3
Juillet 2021

Les informations contenues dans ce document correspondent à une analyse à jour à la date de bouclage, au 1^{er} juillet 2021.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source.

Auteur

Neil Makaroff,
Responsable des politiques européennes
au Réseau Action Climat France

Design graphique et mise en page

Guénolé Le Gal

Sommaire

Il est temps de mettre l'Europe sur les rails de l'Accord de Paris	4
Pousser les États à agir pour le climat en augmentant les objectifs nationaux	6
Éviter l'impasse sociale et climatique d'un marché carbone pour le chauffage et les carburants	8
Réparer le marché carbone européen pour sortir des énergies fossiles	10
Un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sous conditions de s'attaquer aux émissions de l'industrie	12
Mettre fin au passager clandestin du climat : l'aviation	14
Faire bifurquer l'industrie automobile pour mettre fin aux véhicules essence et diesel	16
Massifier l'efficacité énergétique et soutenir la fin de la précarité énergétique	18
Accélérer le développement des énergies renouvelables et sortir des fossiles	20
Renforcer nos forêts et nos sols	22
Contact presse	24



Introduction

Il est temps de mettre l'Europe sur les rails de l'Accord de Paris



© Christian Lue / Unsplash

Le 14 juillet prochain, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, présentera 12 projets de lois européens sur la transition écologique devant marquer une étape majeure de la mise en œuvre du Green Deal européen. À présent que le nouvel objectif climatique de l'Union européenne d'au moins 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 est inscrit dans la Loi Climat européenne, **il est temps de traduire l'ambition climatique en actions concrètes dans tous les secteurs.**

En présentant ces 12 projets de loi, la Commission européenne va lancer des réformes de tous les secteurs d'activités : industrie, automobile, énergie, bâtiment, forêts et sols, etc. Elle devrait même s'attaquer à des angles morts de la politique climatique européenne comme l'aviation ou le maritime. Le Réseau Action Climat estime que la Commission européenne, ainsi que les Députés européens et les États-membres, ne devront pas se contenter d'ajuster à la marge des politiques publiques pour atteindre les -55 %. Ils devront **bâtir une architecture climatique et des politiques climatiques sectorielles qui dépassent l'objectif inscrit dans la Loi Climat européenne** et tendent vers une baisse de 65 % d'ici à 2030 compatible avec la limitation de la hausse des températures à +1,5°C*.

La France, qui sera à la tête de la Présidence du Conseil de l'Union européenne à partir du 1^{er} janvier 2022, sera en charge d'animer les débats sur ces législations et d'aboutir à des accords entre les États-membres.



Emmanuel Macron aura donc la responsabilité de maintenir un niveau d'ambition élevé pour entraîner l'Europe dans la transition écologique. La France devra montrer l'exemple notamment par la hausse de son ambition nationale.

La mise en œuvre du Green Deal européen doit amorcer des transformations profondes au service des citoyens : mettre à niveau la rénovation énergétique des bâtiments, accélérer le déploiement des énergies renouvelables, mettre fin à la vente des véhicules essence et diesel neufs à l'horizon 2030, faire bifurquer l'industrie lourde, renforcer nos écosystèmes et nos forêts. **Autant de chantiers indispensables pour faire de l'Europe la championne de la transition écologique et offrir aux citoyens les fruits de ces transformations : emplois, innovation, santé, souveraineté.** En revanche, d'autres chantiers pourraient être contre-productifs pour le climat. C'est le cas du marché carbone pour les carburants et le chauffage qui risque de pénaliser les plus modestes. Une impasse sociale et donc climatique à éviter.

Le Réseau Action Climat a identifié 9 chantiers clés qui devront être menés par la Commission européenne à partir du 14 juillet pour déployer la puissance transformatrice du Green Deal européen.

* Réseau Action Climat, Réformer l'architecture climatique européenne, mai 2021



Pousser les États à agir pour le climat en augmentant les objectifs nationaux



ÉTAT DES LIEUX

Les gouvernements nationaux doivent être responsables de la mise en œuvre de l'objectif européen. La hausse des objectifs nationaux est indispensable pour inscrire l'Europe sur la bonne trajectoire climatique.

Entre 2004 et 2019, les émissions cumulées des secteurs des transports, du bâtiment, des déchets et de l'agriculture n'ont baissé que de 0,4 % par an, alors que le rythme devrait à minima atteindre 2,9 % par an pour respecter les -55 % à l'horizon 2030. Certains secteurs comme les transports et l'agriculture ont vu leurs émissions augmenter après 2010.



Le retard pris dans la réduction des émissions nécessite d'engager la transition de ces secteurs dès aujourd'hui.

NOS PROPOSITIONS

La Commission européenne, un temps favorable au remplacement des objectifs nationaux par un marché carbone, a finalement abandonné cette approche du "tout-marché carbone" qui était une impasse climatique. Les **objectifs nationaux des États-membres devront donc augmenter significativement** afin de pousser les gouvernements nationaux à prendre des mesures fortes comme la relance du transport ferroviaire, la rénovation performante des logements ou encore la conversion de l'agriculture vers l'agro-écologie.



Si la sortie du charbon est essentielle pour atteindre l'objectif européen, elle ne doit pas être un prétexte pour reporter à plus tard la transition dans les autres secteurs. La France ne doit pas faire reposer les 55 % sur les seuls pays d'Europe centrale et orientale, mais également prendre sa part afin de montrer qu'elle est solidaire dans l'atteinte de l'objectif climatique européen. À six mois de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, **il est temps que la France révise à la hausse son objectif climatique à au moins -55 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030** pour être à la hauteur du Green Deal européen. Cela implique un effort d'accélération majeur de la transition, mais atteindre ce niveau d'ambition est faisable*.

* Association NégaWatt, Objectif : 55 % de réduction de gaz à effet de serre en 2030, novembre 2020



Éviter l'impasse sociale et climatique d'un marché carbone pour le chauffage et les carburants

409

409 euros par an serait le coût supplémentaire des carburants et du chauffage pour les ménages si un marché carbone européen est mis en place dans ces secteurs (prix du CO₂ modéré)*.

* European roundtable on climate change and sustainable transition (ERCST), Cost for Households of the Inclusion of Transport and Residential Buildings in the EU ETS, 2021



ÉTAT DES LIEUX

Malgré la forte opposition d'une grande majorité d'États-membres, la Commission souhaite créer un marché carbone européen pour les carburants et le chauffage. Ce dernier fixera un prix du CO₂ payé par tous les ménages lorsqu'ils se rendront à la pompe ou qu'ils se chaufferont au fioul ou au gaz fossile. **L'imprévisibilité et la fluctuation du prix du CO₂ sur le marché rendent l'impact sur les ménages particulièrement difficile à anticiper et à compenser, faisant de ce prix du CO₂ un système injuste**, malgré de potentiels mécanismes de redistribution. Ce marché carbone risque donc de toucher de plein fouet les plus modestes et ceux qui n'ont pas accès à des alternatives bas-carbone, augmentant ainsi la précarité dans notre société. Cette approche de la politique climatique est une impasse qui risquerait de répliquer à l'échelle européenne les erreurs qui ont déclenché le mouvement des Gilets jaunes en France.

NOS PROPOSITIONS



La Commission européenne doit renoncer à cette proposition toxique pour la transition écologique et dangereuse socialement. Au lieu de faire payer les ménages un prix du CO₂ imprévisible, elle devrait se concentrer sur la transformation du secteur automobile vers le véhicule à faible émission et l'accélération de la rénovation énergétique du bâtiment.



3



Réparer le marché carbone européen pour sortir des énergies fossiles

180

180 € la tonne de CO₂, c'est le niveau de prix nécessaire en 2030 pour atteindre nos objectifs climatiques dans l'industrie et l'énergie*.

* Umwelt Bundesamt : High costs when environmental protection is neglected, 2018

ÉTAT DES LIEUX



Les émissions de gaz à effet de serre des secteurs couverts par le marché carbone européen (ETS), industrie et électricité, ont chuté de 33 % entre 2005 et 2019*. Cette baisse est, néanmoins, en trompe l'œil car elle se concentre largement sur l'électricité, les émissions de l'industrie lourde ayant stagné en Europe depuis 2012. La montée progressive des énergies renouvelables et la trajectoire de sortie du charbon dans 14 États-membres européens, ont contribué à la chute des émissions dans le secteur électrique. En revanche, le marché carbone a eu un rôle modeste dans ce résultat : le prix du CO₂ situé à environ 5 € la tonne pendant près de 10 ans a rendu le marché carbone particulièrement

inefficace pour inciter les industriels à agir pour le climat. Même si le prix du CO₂ s'établit aujourd'hui autour de 50 € la tonne de CO₂, le marché carbone dysfonctionne encore beaucoup trop pour permettre d'engager la décarbonation de l'industrie. Les raisons ?

- ▶ 250 millions de permis à polluer en trop, appelés quotas d'émission, circulent sur le marché et ne correspondent pas aux émissions réelles ;
- ▶ Le prix du CO₂ fluctue et peut s'effondrer face à des chocs asymétriques comme la crise sanitaire ou la sortie du charbon en Allemagne ;
- ▶ 67 milliards d'euros qui auraient pu être utilisés pour la transition ont été perdus entre 2013 et 2018, notamment en raison des permis à polluer distribués gratuitement aux industries lourdes les faisant échapper au principe pollueur-payeur**.



* Agence européenne de l'environnement, Rapport No 13/2020 Trends and projections in Europe 2020, 2020
** WWF, Making EU ETS fit for 2030, 2021

NOS PROPOSITIONS

Pour mettre en œuvre le principe de pollueur-payeur dans l'industrie et l'énergie, il est urgent de réparer le marché carbone. **Les émissions de gaz à effet de serre des secteurs de l'énergie et de l'industrie devront baisser de 70 % d'ici à 2030** pour mettre l'Europe sur une trajectoire compatible à une limitation de la hausse de la température terrestre de 1,5°C.

Cela implique de* :

- ▶ **Fixer un prix plancher du CO₂ commençant à 40 € la tonne en 2021 pour atteindre 180 € la tonne en 2030.** Ce niveau de prix accompagné d'une politique volontariste de la

part des États, permettra à l'Europe de sortir du charbon en 2030 et d'éviter de le remplacer par une autre énergie fossile, le gaz fossile ;

- ▶ **Éliminer le surplus de permis à polluer** est indispensable pour que les installations soumises au marché carbone n'échappent pas au principe de pollueur-payeur ;
- ▶ Accélérer plus rapidement la baisse des permis à polluer dans le temps pour forcer la réduction des émissions ;
- ▶ **Mettre fin dès 2023 aux permis à polluer gratuits.** Les industriels ne peuvent pas être les passagers clandestins de la transition.

* Öko-Institut & WWF, Raising the climate policy ambition of the European Union - Reforming the EU Emissions Trading System, 2021



ÉTAT DES LIEUX

Un mécanisme aux frontières permettrait que les produits européens soumis au prix du CO₂ ne soient pas moins compétitifs sur le marché européen que des produits importés. Ce mécanisme permettrait aussi de contrer le potentiel **risque de fuite de carbone**, qui n'a jusqu'ici pas été démontré, c'est-à-dire le risque de délocalisation des activités industrielles de l'Union européenne vers des pays tiers en raison du prix du CO₂ européen, tout en amorçant une dynamique de relocalisation en Europe.

Une bonne idée pour le climat, si et seulement si les industriels jouent le jeu de la transition écologique en Europe. Or, aujourd'hui l'industrie européenne est loin d'être exemplaire sur le climat : ses émissions stagnent depuis 2012 et seules 6 % ne sont pas considérées "à risque de fuite carbone" et sont donc soumises au prix du CO₂, le reste étant offert gratuitement par le contribuable*. Pire, les quotas gratuits ont conduit à un certain nombre d'abus de la part des industriels européens, notamment la revente de ces derniers au prix du marché ou la répercussion du prix du marché carbone sur le client final alors qu'ils ne le payaient pas. Au total, **les industriels européens ont engendré près de 50 milliards de profits grâce aux quotas gratuits entre 2008 et 2019.**

* Cour européenne des comptes, Special report 18/2020: The EU's Emissions Trading System: free allocation of allowances needed better, 2020 targeting

NOS PROPOSITIONS

Pour que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières soit bénéfique pour le climat, il doit être juste. Il devra donc :

► **Être conditionné à une réforme en profondeur du marché carbone européen**, permettant de mettre fin aux permis à polluer gratuits pour les industries lourdes. Sinon, les industriels européens bénéficieront d'une double protection, à travers les quotas gratuits et le mécanisme aux frontières. Un jeu à somme nulle sur le climat, incompatible avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce.

► **Dédier 100 % des revenus à la décarbonation des industries des pays du voisinage européen** qui seront les plus vulnérables comme l'Ukraine, les pays des Balkans occidentaux ou d'Afrique du nord et aux pays en développement comme financement climat.

► **Ne pas engendrer de subvention à l'exportation.**



Un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sous conditions de s'attaquer aux émissions de l'industrie

50

50 milliards d'euros !* Ce sont les bénéfices engendrés par les industriels européens entre 2008 et 2019 grâce aux permis à polluer gratuits qu'ils ont reçus sous prétexte de les protéger face à la concurrence internationale.

* Carbon market Watch, The Phantom Leakage - Industry windfall profits from Europe's carbon market 2008-2019, 2021



Mettre fin au passager clandestin du climat : l'aviation

13,9

L'aviation représente 13,9 % des émissions de CO₂ du secteur des transports* en Europe.

Les émissions du secteur pourraient être multipliées **par par 3 d'ici 2050** si elles reprennent la tendance d'avant la crise sanitaire.

* Selon les chiffres de la [Commission européenne](#)



ÉTAT DES LIEUX

Alors que le secteur aérien a reçu plus de 33 milliards d'euros d'aide financière publique pendant la crise sanitaire sans aucune condition environnementale, la révision à venir du marché carbone européen doit contribuer à placer l'aviation sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris une fois la crise passée.

En vertu des règles actuelles, il n'existe pas de véritable plafond qui limiterait la croissance des émissions de l'aviation au sein du marché carbone puisque le secteur bénéficie de nombreux quotas gratuits, c'est-à-dire de permis à polluer gratuits. Le secteur aérien bénéficie également d'exonérations fiscales sur les carburants, via une exonération de taxe sur le kérosène. La création de signaux de prix suffisants au cours des prochaines décennies sera essentielle pour remettre l'aviation sur la trajectoire de la neutralité carbone en 2050.

NOS PROPOSITIONS



Pour mettre l'aviation sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris sur le climat, l'Europe devrait :

- ▶ **Réparer le marché carbone pour l'aviation** en supprimant non seulement les quotas gratuits mais en mettant en place un plafond et un prix minimum pour les quotas d'émissions ;
- ▶ Rejeter toute tentative de remplacer le marché carbone par le système de compensation carbone de l'OACI (Corsia), inefficace pour réduire les émissions*, et devra réintégrer les émissions de l'aviation long-courrier dans le marché carbone ;
- ▶ Mettre en place une **taxation du kérosène** à travers la réforme de la Directive sur la Taxation de l'Énergie.

* Réseau Action Climat, [La compensation carbone, inefficace pour réduire les émissions du secteur aérien](#), 2021





ÉTAT DES LIEUX

L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 fixée dans la Loi Climat européenne nécessite d'inscrire **la fin de la vente des voitures et des véhicules utilitaires légers diesel essence en Europe au plus près de 2030**, et non en 2040 comme le prévoit actuellement la Loi française. Les délais de renouvellement du parc automobile, estimés entre 15 et 20 ans en moyenne par la Commission européenne, justifient cet horizon temporel. Alors que la Commission européenne s'apprête à proposer une date de fin de vente pour les voitures utilisant des énergies fossiles à l'horizon 2035, la position française reste bloquée sur l'objectif 2040, au risque de faire chavirer l'ambition européenne. 8 pays européens ont déjà pris l'engagement de mettre fin à la vente des véhicules diesel et essence en 2030 ou avant (Norvège, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Slovaquie, Suède, Ecosse, Royaume-Uni)*.

Un travail de prospective entamé par la Fondation Nicolas Hulot avec la CFDT** confirme que **freiner la transition comporte d'importants risques pour l'industrie automobile en France**. Il convient à l'inverse de restructurer l'appareil productif du secteur autour de l'électromobilité pour maintenir l'activité industrielle en France.

* Transport & Environment, Cars CO₂ review: Europe's chance to win the mobility race, janvier 2021

** Fondation Nicolas Hulot & CFDT Automobile: notre scénario pour une transition juste, 2021

NOS PROPOSITIONS



► **Avancer la date de fin de vente à l'horizon 2030**, comme le préconisent les modélisations commanditées par le Réseau Action Climat ainsi que le dernier bilan annuel du Haut Conseil pour le Climat*.

► **Développer les conditions de la sobriété de la production et des usages** : renforcement des normes sur le recyclage (directive batteries), fin du "paramètre" du poids qui avantage les véhicules les plus lourds, conformément aux promesses du Gouvernement lors du Projet de Loi de Finances de 2020.

* Haut Conseil pour le Climat, rapport annuel 2021, Recommandations Générales, p 10

6



Faire bifurquer l'industrie automobile pour mettre fin aux véhicules essence et diesel

1/4

1/4 des émissions de gaz à effet de serre européennes proviennent du transport automobile.

Les émissions de polluants des voitures ont également un impact sanitaire considérable, avec **400 000 personnes qui meurent prématurément** chaque année de la pollution de l'air en Europe*.

* Agence européenne de l'environnement, Air quality in Europe — 2020 report, 2020



Massifier l'efficacité énergétique et soutenir la fin de la précarité énergétique

50

50 millions de ménages européens sont dans une situation de précarité énergétique.



ÉTAT DES LIEUX

La consommation d'énergie a très peu diminué au cours de la dernière décennie, voire a augmenté en fin de période, conduisant l'Europe à rater son objectif pour 2020 de réduire sa consommation de 20 % par rapport à 2005*. L'absence de normes minimales de performance énergétique des bâtiments au niveau européen, le taux très faible de rénovations énergétiques (environ 1% du parc de bâtiments par an) sur le continent, qui ne concernent d'ailleurs qu'à la marge les rénovations profondes et performantes, et les faibles gains d'efficacité dans les secteurs industriels et des transports sont les causes de cette tendance inquiétante.

Face à cet échec, la Commission européenne entend en particulier s'attaquer à la rénovation du bâtiment par le biais de sa "vague de rénovation", lancée en octobre 2020, qui implique notamment de réviser la Directive de la performance énergétique du bâtiment couplée à une hausse des objectifs au sein de la Directive efficacité énergétique. Une urgence environnementale et sociale.

* <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/final-energy-consumption-by-sector-11/assessment>

NOS PROPOSITIONS



L'Europe devrait réduire sa consommation d'énergie de 45 % d'ici à 2030, ce qui implique d'obliger les États à prendre des mesures d'efficacité énergétique drastiques. Les directives efficacité énergétique et la performance énergétique du bâtiment devront concrétiser la vague de rénovation énergétique que souhaite la Commission. Cela passe par :

- ▶ **Au moins le triplement du taux annuel de rénovation énergétique** en augmentant drastiquement la performance des rénovations pour atteindre la neutralité climatique en 2050 ;

- ▶ L'introduction de **normes minimales de performance énergétique ambitieuses** ;
- ▶ L'harmonisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) à l'échelle européenne ;
- ▶ L'introduction de **standards de rénovation performante** ;
- ▶ L'élimination progressive des systèmes de chauffage inefficaces (en ligne avec le principe "d'efficacité énergétique d'abord") pour tendre vers un approvisionnement à 100% en énergies renouvelables.





ÉTAT DES LIEUX

Le développement des énergies renouvelables a été tiré par le secteur électrique. **En 2020, les énergies renouvelables ont dépassé la part des énergies fossiles** dans le mix électrique européen en atteignant 38 % de la consommation. La **part du charbon a été divisée par deux en 5 ans**. Ce développement a conduit certains pays à accélérer la sortie du charbon : le Portugal en 2021, la Grèce en 2025 et l'Allemagne pourtant fortement dépendante pourrait en sortir d'ici à 2030. Le développement des énergies renouvelables offre un potentiel économique majeur aux économies européennes, si bien que même des pays intoxiqués par les énergies fossiles comme la Pologne souhaitent maintenant prendre le virage renouvelable. Néanmoins, si l'Europe a de bons élèves des renouvelables comme la Suède, l'Estonie ou encore le Portugal, d'autres pays ralentissent la locomotive européenne.

La France est le mauvais élève européen sur le développement des énergies renouvelables. Seule 19,1 % de sa consommation finale est issue des énergies renouvelables en 2020, alors qu'elle devait atteindre 23 %*. Avec la réforme de la Directive énergies renouvelables, la Commission a l'occasion d'amplifier le déploiement des énergies renouvelables dans tous les secteurs.

* Commission européenne, [Renewable energy statistics - Statistics Explained](#), 2020

NOS PROPOSITIONS

L'Europe doit donner un coup d'accélérateur aux énergies renouvelables, acter la sortie des énergies fossiles et mettre fin au charbon à l'horizon 2030. Pour cela, **50 % de la consommation d'énergie devrait provenir des énergies renouvelables en 2030.**

► Cet objectif doit être décliné en fixant des cibles contraignantes par État-membre afin que tous puissent contribuer et bénéficier de la révolution des énergies renouvelables. Le processus de négociations entre les États et la Commission pour savoir qu'elle sera la part de chaque pays conduit à un nivellement par le bas.

► **La Directive doit renforcer le rôle des citoyens** dans le développement des énergies renouvelables en levant les barrières aux projets citoyens.

► La Directive doit permettre le développement des énergies renouvelables et ne pas créer une nouvelle catégorie "bas-carbone" qui noierait les énergies renouvelables avec le nucléaire et les énergies fossiles couplées avec des technologies de capture et stockage du CO₂. La tentatives de certains États, dont la France, de pousser le "bas-carbone" menace le développement prometteur des énergies renouvelables en Europe.



8



Accélérer le développement des énergies renouvelables et sortir des fossiles

6

Les énergies renouvelables créent 6 fois plus d'emplois* que les énergies fossiles pour 1euro investi.

* CAN Europe, [EU gas infrastructure does not need more subsidies](#), 2021



Renforcer nos forêts et nos sols

40

Une forêt naturelle séquestre **40 fois plus de carbone** que des plantations*, d'où l'importance de conserver les écosystèmes en Europe.

* UCL, [Restore natural forests to meet global climate goals](#), 2019

ÉTAT DES LIEUX



Pour atteindre la neutralité climatique, il est essentiel de renforcer les puits carbone, c'est-à-dire **l'absorption du CO₂ par les sols et les forêts**. **Néanmoins, l'absorption ne doit pas remplacer les efforts de réduction de gaz à effet de serre des différents secteurs d'activité**, elle doit agir en complément pour atteindre la neutralité. Or l'état des forêts et des sols en Europe pourrait bien menacer à terme la capacité d'absorption. L'artificialisation des sols, l'agriculture intensive, l'exploitation forestière, les feux de forêts, l'intensification des vagues de chaleur qui abîme la santé de la nature sont autant de facteurs inquiétants pour la biodiversité et le climat.

Cela implique d'une part de protéger les écosystèmes, de les restaurer et surtout de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de ne pas faire reposer la lutte contre le dérèglement climatique sur les puits carbone. Aussi, est-il important de souligner qu'au-delà de ses propres forêts, l'Union européenne participe à la déforestation dans d'autres parties du globe. La déforestation importée est notamment due à un usage de la biomasse non durable, notamment les agrocarburants.

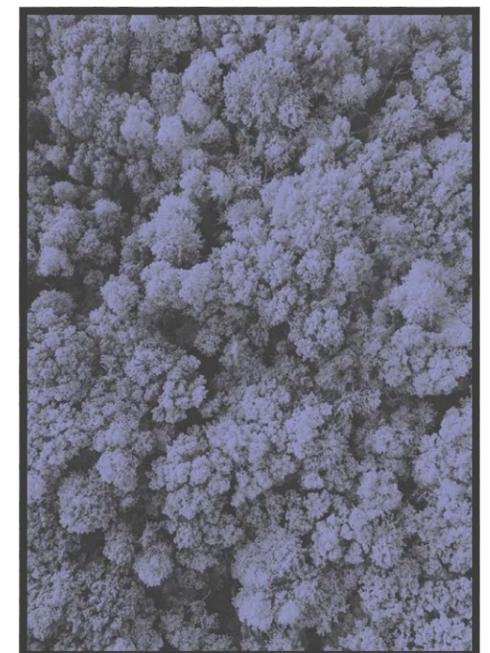


Malheureusement, la Loi Climat européenne a intégré dans l'objectif de 55 %, l'absorption par les forêts et les sols. Cela signifie que certains États vont davantage compter sur le travail des forêts que sur leurs efforts de réduction réelle des émissions de gaz à effet de serre. La Commission estime que l'objectif de baisse réelle à l'échelle européenne serait 52,8 %.

NOS PROPOSITIONS

Un objectif d'absorption par les puits carbone naturels devrait être défini en plus de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il pourrait monter jusqu'à **600 millions de tonnes de CO₂ absorbées en 2030***. Pour atteindre ce niveau d'absorption, les États membres devront travailler à la restauration des écosystèmes et à la protection des forêts et des sols. Une lutte contre l'artificialisation des sols doit également être conduite, ainsi que contre la déforestation importée.

* CAN Europe, [Position Paper on the revision of the EU LULUCF Regulation](#), 2021



CONTACT PRESSE

Réseau Action Climat

Mathilde Lebourgeois
Responsable communication
06 74 95 87 11
mathilde.lebourgeois@reseauactionclimat.org

Fondation Nicolas Hulot

Paula Torrente
Chargée de communication
0787507490
p.torrente@fnh.org

Le Cler, réseau de la transition énergétique

Stéphanie CAYROL
Responsable de la communication
06 63 75 33 89
stephanie.cayrol@cler.org

WWF France

Caroline Coll
Attachée de presse
06 35 34 73 52
ccoll@wwf.fr

Greenpeace

Laurence Veyne
Directrice adjointe de la communication
06 46 90 21 05
laurence.veyne@greenpeace.org



Cette publication a été réalisée grâce au soutien du Ministère de la Transition Écologique et de l'Agence française de développement.

Ce projet a reçu le soutien financier du Programme LIFE de l'Union européenne.

Les contenus présentés et les opinions exprimées sont celles du Réseau Action Climat France. Elles n'engagent ni la responsabilité ni les positions de ses partenaires et services associés.

AVEC LE SOUTIEN DE



Ce travail est mené dans le cadre du Projet LIFE UNIFY « Rassembler l'Europe pour agir sur le climat »



réseau
action
climat
france



Réseau Action Climat

Mundo M,
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
01 48 58 83 92
reseauactionclimat.org

Le Réseau Action Climat-France, fédération de 35 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International (CAN-I), réseau mondial de plus de 1300 ONG.

Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.

